

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



N° 28339

DÉCISION

concernant la déclaration sans suite d'un
marché afférent à l'étude des Sites Patrimoniaux
Remarquables (SPR) associés aux périmètres
d'étude et à l'accompagnement réglementaire
du projet

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

WU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5212-2 et L. 5212-10.

WU la délibération n°123 du conseil communautaire du 8 avril 2024 relative à la délégation d'attributions du conseil communautaire au Président.

WU la délibération n° 4.3 du conseil communautaire en date du 17 décembre 2023 relative à la programmation des achats 2026.

WU le Code de la commande publique du 1er avril 2019 et notamment ses articles L. 2030-1, R. 2120-1 à L. 2120-5 et R. 2120-1.

CONSIDÉRANT qu'une consultation avait pour objet l'étude des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) patrimoine / règlement n° 1 en date du 14 mars 2024, la base limite de reverse des offres étant fixée au 30 avril 2024.

CONSIDÉRANT qu'une erreur est intervenue dans le lancement des avis de publicité et que ceux-ci n'ont pas été transmis, au Bulletin officiel des annonces de marchés publics et au journal officiel de l'Union européenne.

CONSIDÉRANT que les articles R. 2120-1 et R. 2120-2 du Code de la commande publique permettant à un établissement public de ne pas donner suite à une procédure pour un motif régulier, en l'espèce, vient à son vice de procédure.

CONSIDÉRANT qu'il convient dès lors de ne pas donner suite à la procédure lancée précédemment.

DÉCISION

Décision concernant la déclaration sans suite d'un marché afférent à l'étude des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) associés aux périmètres d'étude et à l'accompagnement réglementaire du projet

1 DOCUMENT - Publié le 21 Mai 2026



28339.pdf
(.pdf, 258,9 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**